



>> Utilisation (*)

Ce vêtement a pour but de signaler visuellement la présence de l'utilisateur, afin de le détecter et de bien le voir dans des situations dangereuses, dans toutes les conditions de luminosité, de jour, et la nuit dans la lumière des phares. B.T.P, entretien des voiries, des espaces verts, chantiers, transport (chauffeurs routiers), caristes, dockers, déménageurs, accompagnateurs de voyage, métiers de la sécurité....

>> Caractéristiques techniques

Vêtement de signalisation haute visibilité contre les intempéries constitué de 2 pièces. Avec bandes rétro-réfléchissantes. Coloris jaune/bleu marine.

Manteau de pluie:

2 poches plaquées avec rabat et repose-mains.

Poche téléphone. Capuche fixe enroulée dans le col avec vues latérales.

Fermeture à glissière centrale sous rabat à pressions.

Matière extérieure: polyester **Oxford 300 D** enduit polyuréthane.

Doublure Mesh polyester. Serrage cordon à l'intérieur.

Poignets élastiques et ajustables.

Pantalon de pluie:

Tissu extérieur polyester **Oxford 300 D** enduit polyuréthane.

Serrage élastique à la taille. Braguette.

✓ Tailles et conditionnement

	M, L, XL, 2XL	3XL, 4XL	
Carton	10 pièces	5 pièces	
Sachet	1 pièce	1 pièce	

En savoir plus : www.singer.fr

>> Principaux atouts

- ✓ Confection et matériaux de qualité. Tissu souple et confortable.
- ✓ Poignets ajustables pratiques.
- ✓ Fermeture centrale à glissière avec double rabat intérieure et extérieure pour une meilleure protection contre la pluie.
- ✓ Poches extérieures avec rabat pour une meilleure protection contre la pluie.
- ✓ Capuche sécurité permettant la vue latérale.
- ✓ Bandes rétro-réfléchissantes au dessus des épaules pour une bonne visibilité même au-dessus du porteur (bonne visibilité par exemple depuis les conducteurs de grue sur les chantiers!).
- ✓ Matière sombre aux extrémités du vêtement afin d'éviter de salir les matières à haute-visibilité.

>> Conformité

Ce vêtement de protection a été testé selon les normes européennes suivantes (**Catégorie II**):

- **EN ISO 13688 : 2013.** Vêtements de protection. Exigences Générales.

- **EN 343 : 2003 + A1 : 2007.** Vêtements de protection. Protection contre la pluie.

- **EN ISO 20471 : 2013 +A1: 2016.** Vêtements à haute visibilité. Méthodes d'essai et exigences.

Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI).

Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **CENTEXBEL**. Organisme notifié n°0493.

EN ISO 20471:
2013 +A1 : 2016



(Veste)

3



(pantalon)

1

EN 343: 2003
+A1: 2007



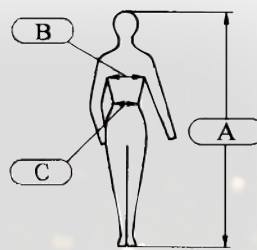
3
1 durée de port limitée



Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER®
safety

Taille	Hauteur (cm) (A)	Poitrine (cm) (B)	Taille (cm) (C)
M	166-178	92-104	80-92
L	172-184	100-112	88-100
XL	180-192	108-120	96-108
2XL	188-198	116-128	104-116
3XL	192-202	126-138	112-124
4XL	196-206	136-148	120-132



EN ISO 20471: 2013 +A1 : 2016		
	Veste	Pantalon
	Résultat	Résultat
Surface matière de base et matière rétro réfléchissante	Classe 3	Classe 1

Information sur les classes

Classe 3: niveau de visibilité le plus élevé.

Classe 2: niveau de visibilité intermédiaire.

Classe 1: niveau de visibilité le plus faible.

Exigence de surface en m ²	Vêtement de Classe 3	Vêtement de Classe 2	Vêtement de Classe 1
Matière de base	0.80	0.50	0.14
Matière rétro réfléchissante	0.20	0.13	0.10
Matières à caractéristiques combinées			0.20

Matière de base fluorescente de couleur, pour le jour

La fluorescence est la capacité d'un matériau à renvoyer plus de lumière que celle qu'il reçoit.

Aussi les couleurs fluorescentes nous paraissent-elles plus vives que celles ne disposant pas de cette propriété.

Matière rétro réfléchissante pour la nuit

Un rétro réflecteur est un dispositif capable de renvoyer la lumière qu'il reçoit dans des directions voisines de celle d'où elle provient. Ainsi le chauffeur qui éclaire un piéton dans la nuit avec les phares de son véhicule, identifie-t-il très rapidement le vêtement équipé d'une matière rétro réfléchissante.

Le coefficient de rétro réflexion de la matière rétro réfléchissante doit obligatoirement être de classe 2 pour être conforme à la norme EN ISO 20471.

(la classe 1 de l'ancienne norme EN 471 a été supprimée).

(x) Le chiffre à côté du symbole graphique indique la classe du vêtement suivant les surfaces minimales obligatoires.

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER®
safety

 3 1 durée de port limitée	
EN 343: 2003 +A1: 2007	Résultat ▼
(W _p) Résistance à la pénétration de l'eau (*)	Classe 3
R _{et} Résistance évaporative (**)	Classe 1
(*) W _p ≥ 13 000 Pa (**) R _{et} > 40 m ² Pa/W (niveau le plus élevé = 3, le moins élevé = 1)	

Résistance à la pénétration de l'eau W _p	Classe		
	1	2	3
Eprouvette à tester			
- matériau avant prétraitement	W _p ≥ 8 000 Pa	Pas d'essai exigé ^{a)}	Pas d'essai exigé ^{a)}
- après chaque prétraitement	Pas d'essai exigé	W _p ≥ 8 000 Pa	W _p ≥ 13 000 Pa
- sur les coutures, avant prétraitement	W _p ≥ 8 000 Pa	W _p ≥ 8 000 Pa	W _p ≥ 13 000 Pa

^{a)} Pas d'essai exigé parce que la situation la plus défavorable pour la classe 2 et la classe 3 correspond à la situation après prétraitement

Résistance évaporative R _{et}	Classe		
	1 ^{a)}	2	3
$\frac{m^2 \cdot Pa}{W}$	R _{et} > 40	20 < R _{et} ≤ 40	R _{et} ≤ 40
La classe 1 a une durée de port limitée			

Information sur la durée de port			
Température de l'environnement de travail °C	Classe 1 R _{et} > 40 min	Classe 2 20 < r _{et} ≤ 40 min	Classe 3 R _{et} ≤ 20 min
25	60	105	205
20	75	250	-
15	100	-	-
10	240	-	-
5	-	-	-

Existe également :
 - en version orange/bleu. Réf: VIL0



Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER®
 safety